

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **du 10 JUILLET 2015**

Le 10 juillet deux mil quinze à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de MAIZILLY s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. PALLUET Joël, Maire.

Présents : MMS. PALLUET. GILLET. TILOUCH. DUHEZ. CHIZELLE. BENATRE. BUHAGIAR.

Absents : MMS. GAUDARD. PATIN. MMES LEBEAU. LAJUGIE

Secrétaire de séance : M GILLET

Après lecture et signature du compte-rendu de la réunion précédente, les décisions suivantes ont été prises :

→ **TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est dans l'obligation de tirer au sort 3 jurés d'assises parmi la liste générale des électeurs de la commune. Après tirage, il ressort que les personnes sont Mme BOSLAND Marie Hélène « Champrougi », M. BUTTET Emilien le Bourg, et Mme MONTOLIEU Isabelle « Chez Déal ».

→ **DECISION DU MAIRE**

Monsieur Le Maire mentionne au conseil municipal qu'il a eu besoin d'utiliser l'article L2122-22 des collectivités territoriales portant délégation pour permettre la demande d'une subvention dans le cadre de l'enveloppe cantonale de solidarité. La demande porte sur l'acquisition d'une nouvelle lame à neige pour un montant de 6800 € HT.

→ **GROUPEMENT DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LES RATS MUSQUES**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier du groupement départemental de lutte contre les rats musqués reçu en mairie où il est mentionné la demande de participation annuelle de 160 € pour l'année 2015, permettant l'octroi d'une indemnisation aux piégeurs. L'ensemble du conseil municipal ne voit aucune objection à cette participation.

→ **SALLE DES FETES**

Monsieur le 1^{er} Adjoint, rappelle au conseil municipal les nouvelles conventions d'utilisation des locaux municipaux, les nouveaux tarifs seront applicables au 1^{er} janvier 2016.

LIEUX	MAZILLONS OU ASSOCIATIONS			EXTERIEURS		
	½ JOURNEE	1 JOURNEE	LENDEMAIN	½ JOURNEE	1 JOURNEE	LENDEMAIN
SALLE DES FETES	70 €	130 €	40 €	110 €	230 €	85 €
SALLE DE REUNION	35 €	65 €	20 €	55 €	115 €	40 €
SALLE DES ANCIENS	35 €	65 €	20 €	55 €	115 €	40 €

Le prix de la location de la salle comprend la location de la vaisselle.

La salle, la cuisine et les WC seront rendus balayés, le lavage des sols sera pris en charge par la mairie.

Le conseil municipal vote à l'unanimité ces nouveaux tarifs.

→ **CARTE COMMUNALE ET ETUDE DE L'AMENAGEMENT GLOBALE DU BOURG (EAGB)**

Une présentation du travail effectué par le bureau d'études a été présentée au conseil, une présentation de l'élaboration de la carte communale et de l'EAGB avec les personnes associées est prévue le 27 juillet 2015 à 14H00.

→ **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire fait lecture des rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif et du service du traitement et valorisation des boues pour l'année 2014 de la communauté de communes.

Des nuisances olfactives ont été signalées chez M et Mme HAERTER, du fait des ordures entassées à l'extérieur, un courrier a été envoyé à l'agence GIRAUD, en charge de la location pour trouver une solution. Si le problème perdure, Monsieur le Maire devra prendre les dispositions pour faire enlever les déchets.